

Démarche : Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

Organisme : Equipe nationale de suivi du Conseil Supérieur de la Coopération

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Traitement des demandes formulées auprès du Conseil Supérieur de la Coopération au titre du décret n° 2015-706 du 22 juin 2015 pour les personnes morales.

Préfecture de région compétente

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

01 - Auvergne Rhone-Alpes

02 - Bourgogne Franche Comte

03 - Bretagne

04 - Centre Val de Loire

05 - Corse

06 - Grand-Est

07 - Hauts-de-France

08 - Ile-de-France

09 - Normandie

10 - Nouvelle Aquitaine

11 - Occitanie

12 - Pays de la Loire

13 - PACA

14 - Guadeloupe

Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

- 18 - Reunion
- Administration centrale

Adresse de la société

Département dans lequel est située la société

Code postal

Courriel

Téléphone de la société

Catégories pour lesquelles l'agrément est demandé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Coopératives non régies par un statut particulier
- SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)
- SCOP (société coopérative ouvrière de production)
- CAE (coopérative d'activité et d'emploi)
- Coopératives artisanales
- Coopératives de commerçants détaillants
- Sociétés coopératives d'entreprise de transport routier
- Sociétés coopératives maritimes
- Coopératives bancaires
- Sociétés coopératives de consommateurs
- Sociétés d'intérêt collectif agricole
- Union d'économie sociale
- Sociétés coopératives d'habitants
- Sociétés coopératives de HLM
- Sociétés coopératives de médecins
- Sociétés coopératives hospitalières de médecins

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Numéro unique d'identification

Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

Ou récépissé de la déclaration faite en préfecture conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 susvisée ou le récépissé du dépôt en mairie des statuts conformément aux articles L. 2131-3 et R. 2131-1 du code du travail.

Au sens du a) du 2° de l'article 2 du décret n° 2015-706

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie d'un exemplaire des statuts de la société

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de la pièce d'identité du représentant légal

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclarations sur l'honneur de ses dirigeants ou mandataires sociaux de ne pas avoir été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

Déclarations établies par les dirigeants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de l'extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois de ses dirigeants ou mandataires sociaux

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont les personnes en cause sont les ressortissantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

Aux fins prévues par l'alinéa premier de l'article 25-1 de la loi du 10 septembre 1947, définis par le Conseil supérieur de la coopération en application du cinquième alinéa de l'article 5-1 de la même loi ainsi que les règles posées par le présent décret

Liste des personnes physiques souhaitant être inscrites sur les listes de la personne morale

Nom

Prénom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives

Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

Nom

Prénom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives

ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

Nom

Prénom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives

ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste des personnes physiques demandant l'inscription sur les listes de la personne morale

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer sous format word ou pdf la liste des réviseurs personne physique communiquée à la précédente section.